

Séance du 18 octobre 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 12 octobre 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué ; Mme Boé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suares à M. Soudre.

SECRETARE : Mme Doucet-Joyé.

Mme Demont présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **CULTURE ET PATRIMOINE** – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation d'un don de Monsieur Nicholas March.

Monsieur Nicolas March propose de faire don à la Ville de deux gouaches de Blanche Zo, fille d'Achille Zo, Directeur de l'Ecole de dessin de Bayonne jusqu'en 1889 puis de l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux jusqu'à son décès en 1901. Elle est également la sœur d'Henri Zo, lui-même Directeur de l'Ecole de dessin de Bayonne.

Elève de son père, de son frère puis de Hubert Gauthier à l'Ecole des Beaux-Arts, elle expose au Salon des Artistes français de Paris en 1920. Elle y présente à nouveau ses œuvres en 1929 et obtient une médaille d'argent.

La première gouache sur papier, d'une valeur d'assurance de 800 € (huit cents euros), est conservée dans son cadre en bois doré ovale et représente une nature morte aux travaux d'aiguille. La seconde, d'une valeur d'assurance de 500 € (cinq cents euros), est aussi conservée dans son cadre en bois doré d'origine et présente un bouquet de fleurs posé sur un plateau.

Le musée Bonnat-Helleu possède quatre œuvres léguées par Blanche Zo en 1967 et le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne plusieurs autres léguées par l'artiste la même année et réalisées par son père ou elle-même. Dans les pièces signées par Blanche apparaît déjà le goût manifeste de l'artiste pour la nature morte. Cependant, aucun des deux musées ne possédait jusqu'à présent d'œuvres sur papier. L'entrée au Musée Basque des deux gouaches offertes permet de mieux mettre en valeur le talent de l'artiste pour le rendu des objets et autres natures mortes.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, et après avis favorable de la commission scientifique régionale des Musées de France, il est demandé au conseil municipal d'accepter ce don pour le musée et de remercier Monsieur March, au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.